

Informations sur le service de restauration et d'hébergement du lycée Triboulet - Année Scolaire 2022-2023

ACCÈS AU SELF

Horaires d'ouverture du self : de 11h30 à 13h15 les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 12h00 à 12h45 le mercredi

Carte Self ou QR Code : obligatoire pour accéder au self.

Le compte TurboSelf est valable pendant toute la scolarité de l'élève au lycée Triboulet.

Coût de la carte magnétique pour les nouveaux élèves : 7.00€ ou télécharger l'application MyTurboSelf pour le QR Code.

Réservation : afin d'éviter des gaspillages de denrées alimentaires, **le repas au self doit obligatoirement être réservé à l'avance.** La réservation se fait soit avec la carte sur l'une des deux bornes de réservation situées dans les halls (à partir de 13h30 la veille jusqu'à 10h30 le matin même), soit par internet (voir encadré). Seuls, les élèves internes ne réservent pas leur repas.

Important : *tout repas réservé est décompté.*

Oubli de carte : le lycéen doit se présenter à l'intendance avant 10h30.

Si l'oubli se répète, nous facturerons une nouvelle carte au prix de 7.00 €.

Perte ou vol de carte : **Pour votre sécurité, avertir immédiatement l'Intendance :** l'utilisation de la carte sera ainsi bloquée. Vous pourrez faire transférer le solde sur une nouvelle carte facturée 7.00 €.

NB : toute carte détériorée et devenue inutilisable devra être remplacée au prix de 7.00€.

DEMI-PENSIONNAIRE AU REPAS

Tarifs 2022 révisables au 01/01/2023

Tarif DP rentrée 2022 : 4.02 € le repas

Paiement : Le paiement des repas se fait **toujours d'avance** :

- Chèque ou espèces au service intendance du lycée
- CB en ligne (voir encadré) **après la rentrée pour les nouveaux élèves**

Crédit insuffisant :  **le lycéen se verra refuser l'accès au self.**

RÉSERVER SON REPAS OU CRÉDITER SON COMPTE SELF PAR INTERNET :

→ Aller sur le site internet de l'établissement ou télécharger l'application MyTurboSelf et créer votre compte

→ Sur le site : cliquer sur « Aides et démarches », « Intendance », « Restauration », « Paiements en ligne »

Le règlement par CB est pris en compte sous 24H à 48H. Pensez à anticiper

INTERNE AU FORFAIT

Tarifs 2022 révisables au 01/01/2023

Tarif INTERNAT rentrée 2022 : montant annuel : 1638€ - dont 637€ pour le 1^{er} trimestre.
Hébergement au lycée du Dauphiné.

Paiement : le paiement de l'internat est acquitté par prélèvement automatique mensuel (en début de mois de novembre à juillet) selon un échéancier joint au 1^{er} avis aux familles.
Le retour de l'autorisation du mandat SEPA (jointe dans le dossier d'internat) conditionne l'inscription à l'internat.

Remises d'ordre : des remises d'ordres peuvent diminuer le montant du forfait dans les cas suivants :

- Absence supérieure à 15 jours sur demande écrite et fourniture d'un certificat médical
- Absence du fait d'un voyage ou d'un échange scolaire facultatif dès lors que l'établissement ne fournit pas les repas
- Stage scolaire si le lieu de stage n'est pas à Romans sur Isère
- Départ de l'établissement
- Exclusion temporaire ou définitive
- Fermeture exceptionnelle du service hébergement et restauration

En dehors de ces situations, tout trimestre entamé est dû et fera l'objet d'une facturation et d'une procédure de recouvrement.

FONDS SOCIAL LYCÉEN

Aides financières : si vous avez des difficultés financières dans l'année, vous pouvez demander une aide au Fonds Social Lycéen en retirant un dossier au service intendance.
Les dossiers sont étudiés en commission à chaque fin de trimestre.